

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sols

Version:6

Date de révision:05/12/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sols
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Nettoyant multi-usages
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: NOVAMEX  
Le Moulin Saint Pierre - Les Taillades CS 20154  
F-84304 Cavillon cedex  
France  
Tél: +33 (0)5 49 61 50 41  
Télécopie: +33 (0)5 49 61 51 11  
Courriel: fds@arbrevert.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
1. 5. Formule: 18JP048E-PRO
1. 6. N° code du produit: 44265-PRO

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Non considéré comme dangereux suivant le règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 et modifications
2. 2. Éléments d'étiquetage:
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 2. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. Information(s) complémentaire(s):
- Général  
P102 Tenir hors de portée des enfants.
- Prévention  
/
- Intervention  
P305+P351+P313 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin.  
P301+P315 EN CAS D'INGESTION: Consulter immédiatement un médecin
- Autre  
Ne pas mélanger avec des nettoyeurs différents.
2. 4. Dangers principaux: Non considéré comme dangereux
2. 5. Autres dangers: Aucun autre danger détecté à ce jour

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Solution aqueuse de surfactants
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé:
- éthanol; alcool éthylique
  - N° Id: 603-002-00-5 - N° CE: 200-578-6 - N° CAS: 64-17-5
  - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457610-43
  - Conc. (% pds) : 0,999 < C <= 5
  - SGH (Système Général Harmonisé)
  - \* SGH02 - Flamme - Danger - Liq. infl. 2 - H225
  - Divers :

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sols

Version:6

Date de révision:05/12/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

DNEL / Travailleurs / Inhalation = 1900 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 950 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 343 mg/kg de poids corporel/jour  
DNEL / Population générale / Inhalation = 950 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL / Population générale / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 114 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL / Population générale / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 206 mg/kg de poids corporel/jour  
DNEL / Population générale / Orale / Effets systémiques, à long terme = 87 mg/kg de poids corporel/jour  
PNEC / Sédiment = 3.6 mg/kg de poids corporel  
PNEC / Eau marine = 0.79 mg/l  
PNEC / Terre = 0.63 mg/kg de poids corporel  
PNEC / Sédiment marin = 2.9 mg/kg de poids corporel  
PNEC / Traitement des eaux usées = 580 mg/l  
PNEC / Chaîne alimentaire du sol = 720 mg/kg de nourriture  
PNEC / Eaux douces = 0.96 mg/l  
DL50 / Ingestion / Rat = 6200-15000 mg/kg  
CL50 / Inhalation (vapeurs) / Rat = >50 mg/m<sup>3</sup>  
Phrase(s) complémentaire(s)  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

VME ppm = 1000 - VME mg/m<sup>3</sup> = 1900 - VLE ppm = 5000 - VLE mg/m<sup>3</sup> = 9500

• SODIUM LA URETH SULFATE  
- N° CE: 500-234-8 - N° CAS: 68891-38-3  
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488639-16  
- Conc. (% pds) : 0,999 < C <= 5  
- SGH (Système Général Harmonisé)  
\* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. cut. 2 - H315 \* SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318  
- Tox. aq. chron. 3 - H412  
- Divers :  
DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 175 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 2750 mg/kg  
DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 52 mg/m<sup>3</sup>  
DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 1650 mg/kg  
DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 15 mg/kg  
PNEC / Sédiment = 0.9168 mg/kg  
PNEC / Sol (agricole) = 7.5 mg/kg  
PNEC / Eau marine = 0.024 mg/l  
PNEC / Sédiment marin = 0.09168 mg/kg  
PNEC / Eaux douces = 0.24 mg/l  
PNEC / Air = 0.071 mg/l  
PNEC / Traitement des eaux usées = 10000 mg/l  
DL50 / Cutanée / Rat = >2000 mg/kg  
DL50 / Orale / Rat = 2870 mg/kg  
CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 7.1 mg/l  
CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 72h / Algues = 27.7 mg/l  
CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = 7.4 mg/l

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4. 1. Description des premiers secours:

- |                                |                   |
|--------------------------------|-------------------|
| 4. 1. 1. Inhalation:           | Air frais, repos. |
| 4. 1. 2. Contact avec la peau: | Rincer à l'eau.   |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sols

Version:6

Date de révision:05/12/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

4. 1. 3. Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes.
4. 1. 4. Ingestion:	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	
4. 2. 1. Inhalation:	Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé est donc très réduit.
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.
4. 2. 4. Ingestion:	crampes abdominales - envies de vomir
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	aucun

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	aucun
5. 3. Conseils aux pompiers:	aucun
5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Aucun.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Pas de dangers requérant des mesures spéciales de premiers secours.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Éviter la pénétration dans le sous-sol.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Éponger avec une matière absorbante (par exemple du tissu)
6. 4. Référence à d'autres sections:	Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Pas de recommandations spéciales.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Conserver hors de la portée des enfants.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage:	Conserver à l'abri du gel.
7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser	Les emballages plastiques sont recommandés.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sols

Version:6

Date de révision:05/12/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

pour l'emballage / conteneur:

7. 2. 4. Matériaux d'emballage non adaptés: Eviter les emballages métalliques non protégés.

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Aucune.

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • éthanol; alcool éthylique : VME ppm = 1000 - VME mg/m<sup>3</sup> = 1900 - VLE ppm = 5000 - VLE mg/m<sup>3</sup> = 9500

Les substances contenues dans le produit ne sont pas soumises à des limites d'exposition à l'exception des substances listées ci-dessus

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Pas nécessaire.

8. 2. 2. Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc ou en plastique

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

8. 2. 4. Protection des yeux: S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide

9. 1. 2. Couleur: incolore

9. 1. 3. Odeur: caractéristique

9. 1. 4. PH: 10 - 11

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: 100°C

9. 1. 6. Point / intervalle de fusion: 0°C

9. 1. 7. Point d'éclair: >93°C

9. 1. 8. Limites d'explosivité: Non concerné

9. 1. 9. Densité relative (eau = 1): 1.02

9. 1. 10. Viscosité: Non déterminé.

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: miscible à l'eau.

9. 2. 2. Liposolubilité: faible

9. 2. 3. Solubilité aux solvants: faible

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Stable en conditions normales.

10. 2. Stabilité chimique: Stable en conditions normales.

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Aucune identifiée à ce jour

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sols

Version:6

Date de révision:05/12/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- |   |                                    |
|---|------------------------------------|
| 10. 4. Conditions à éviter:                 | Aucune raisonnablement prévisible. |
| 10. 5. Matières incompatibles:              | Aucune.                            |
| 10. 6. Produits de décomposition dangereux: | aucun                              |

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- |  |  |
|--|--|
| 11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: | Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la personne |
| 11. 2. Toxicité aiguë:                             |  |
| 11. 2. 1. Inhalation:                              | Le produit ne contient pas de substance classée toxique par inhalation   |
| 11. 2. 2. Contact avec la peau:                    | Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la peau     |
| 11. 2. 3. Contact avec les yeux:                   | Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour les yeux    |
| 11. 2. 4. Ingestion:                               | Le produit ne contient pas de substance classée toxique par ingestion    |
| 11. 3. Information(s) supplémentaire(s):           | Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances          |

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- |   |   |
|---|---|
| 12. 1. Toxicité:                              | Le produit ne contient aucune substance classée toxique pour l'environnement  |
| 12. 2. Persistance et dégradabilité:          | Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au Règlement Détergents 648/2004/CE. |
| 12. 3. Potentiel de bioaccumulation:          | Pas de bio-accumulation.  |
| 12. 4. Mobilité dans le sol:                  | Données non disponibles.  |
| 12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: | Aucune substance considérée comme PBT et vPvB à ce jour   |
| 12. 6. Autres effets néfastes:                | Aucun en cas d'utilisation et manipulation adéquate   |
| 12. 7. Information(s) générale(s):            | Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.  |
| 12. 8. Information(s) supplémentaire(s):      | Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances   |

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- |  |  |
|--|--|
| 13. 1. Méthodes de traitement des déchets: | Éviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface. |
| 13. 2. Emballages contaminés:              | Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux.         |

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- |  |                                  |
|--|----------------------------------|
| 14. 1. Information(s) générale(s):   | non réglementé                   |
| 14. 2. Numéro ONU:   | Non réglementé pour le transport |
| 14. 6. Dangers pour l'environnement:   | aucun                            |
| 14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:  | Aucune.                          |
| 14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: | Non concerné                     |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sols

Version:6

Date de révision:05/12/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- |  |  |
|--|--|
| 15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: | Aucunes dispositions particulières pour l'homme ou l'environnement |
| 15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:   | Disponible sur demande.  |

### 16. AUTRES INFORMATIONS

- |   |   |
|---|---|
| 16. 1. Législation(s) suivie(s):                                  | Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.  |
| 16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: | H225 Liquide et vapeurs très inflammables.<br>H315 Provoque une irritation cutanée.<br>H318 Provoque de graves lésions des yeux.<br>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| 16. 3. 1. Date de la première édition:                            | 20/07/2015  |
| 16. 3. 2. Date de la révision précédente:                         | 25/10/2017  |
| 16. 3. 3. Date de révision:                                       | 05/12/2018  |
| 16. 3. 4. Version:  | 6   |
| 16. 3. 5. Révision chapitre(s) n°:                                | 1.5   |
| 16. 4. Réalisé par:   | Novamex   |